

Conseil Bancaire et Financier

**RAPPORT ANNUEL
2023**

TOME 1

Conseil d'Administration

Jusqu'au 16 mai 2023

Président du Conseil

Monsieur Mohamed AGREBI,

Directeur Général de la BIAT

Vice-Présidents

Monsieur Mondher LAKHAL,

Directeur Général de la BNA (du 7 octobre 2022 au 9 mars 2023)

Poste vacant jusqu'au 16 mai 2023

Monsieur Mohamed Hechmi DJILANI,

Président Directeur Général d'Hannibal Lease

Membres

Monsieur Néji GHANDRI

Président du Directoire de l'AMEN BANK

Monsieur Said SEBTI, Directeur Général d'Attijari Bank

Monsieur Lassaad JOUINI, Directeur Général par Intérim de la STB BANK

Monsieur Nabil EL MEDANI, Président Directeur Général de Banque Zitouna

Monsieur Khelifa SEBOUI,

Directeur Général de la Banque Tunisienne de Solidarité

Monsieur Wajdi KOUBAA, Directeur Général de la BH BANK (à partir du 6 janvier 2023).

Monsieur Haykel KHADHRAOUI Directeur Général par intérim de la BH BANK (jusqu'au 6 janvier 2023).

Monsieur Moez TERZI, Directeur Général d'Attijari Leasing

Monsieur Hichem ZGHAL, Directeur Général de Tunisie Leasing & Factoring

Monsieur Imededdine CHERIF, Président Directeur Général de l'Union de Factoring

A partir du 16 mai 2023

Monsieur Néji GHANDRI

Président du Directoire de l'AMEN BANK

Monsieur Khelifa SEBOUI,

Directeur Général de la Banque Tunisienne de Solidarité

Monsieur Mohamed Hechmi DJILANI, Président Directeur Général d'Hannibal Lease

Monsieur Moez HADJ SLIMEN,

Directeur Général de la BIAT

Monsieur Said SEBTI, Directeur Général d'Attijari Bank

Monsieur Lassaad JOUINI, Directeur Général par Intérim de la STB BANK

Monsieur Nabil EL MEDANI, Président Directeur Général de Banque Zitouna

Monsieur Said SEBTI, Directeur Général d'Attijari Bank

Monsieur Wajdi KOUBAA, Directeur Général de la BH BANK

Monsieur Hichem ZGHAL, Directeur Général de Tunisie Leasing & Factoring

Monsieur Moez TERZI, Directeur Général d'Attijari Leasing

Monsieur Imededdine CHERIF, Président Directeur Général de l'Union de Factoring

Déléguée Générale

Madame Mouna SAAIED

Membres de l'Association

22

Banques

- AMEN BANK (AB)
- BANK ABC
- ARAB TUNISIAN BANK (ATB)
- BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE (ATTIJARI BANK)
- BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES (BFPME)
- BH BANK
- BANQUE DE TUNISIE (BT)
- BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS (BTE)
- BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (BIAT)
- BNA BANK
- BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (BTS)
- BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE (BTK)
- BANQUE TUNISO-LIBYENNE (BTL)
- BANQUE ZITOUNA
- UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
(UBCI)
- UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (UIB)
- AL BARAKA BANK TUNISIA
- CITIBANK
- SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE (STB)
- TUNISIAN SAUDI BANK (TSB)
- QATAR NATIONAL BANK (QNB)
- WIFAK INTERNATIONAL BANK (WIB)

8 Etablissements de leasing

- BTK LEASING
- ARAB TUNISIAN LEASE (ATL)
- ATTIJARI LEASING
- BEST LEASE
- COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING (CIL)
- HANNIBAL LEASE (HL)
- BH LEASING
- TUNISIE LEASING ETFACTORING (TLF)

2 Etablissements de Factoring

- UNION DE FACTORING (UNIFACTOR)
- MED FACTOR

2 Banques d'Affaires

- CAPITAL AFRICAN PARTNERS (CAP BANK)
- INTERNATIONAL MAGHREB MERCHANT BANK (IMMB)

2 Banques offshores

- NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (NAIB)
- ALUBAF INTERNATIONAL BANK

EDITORIAL

Lancement du dispositif de gestion des réclamations

Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations et services bancaires et financiers, le Conseil bancaire et financier met depuis le 7 novembre 2023 à la disposition des clients des banques et des établissements financiers un espace citoyen de recueil des réclamations venant compléter le dispositif réglementaire déjà mis en place :

- Un numéro vert pour la réception des éventuelles réclamations des clients concernant des sujets qui n'ont pas été résolus via les canaux classiques réglementaires. Il s'agit du 80 100 280 fonctionnel du lundi au vendredi de 7H45 à 17H30.
- une Adresse électronique : reclamation@cbf.org.tn
- Une plateforme : <https://reclamation.cbf.org.tn/> des liens d'interactions sont disponibles sur les réseaux sociaux et sur le site officiel du CBF :

Ce dispositif a pour but de faciliter les démarches des clients des banques, de leasing et de factoring quant aux différentes requêtes restées en suspens.

Il s'inscrit également dans un plan de renforcement de la proximité avec les différents clients des établissements bancaires et financiers afin de lever toute éventuelle équivoque.

Le CBF signe quatre nouveaux accords de partenariat avec :

- **Le cabinet Deloitte le 15 décembre 2023.** La signature du Mémorandum d'Entente marque les bases d'une collaboration stratégique ayant pour objectif d'entreprendre une analyse approfondie des tendances et perspectives du secteur bancaire et financier.
- **Le Fonds de garantie des dépôts bancaires (FGDB) le 10 mai 2023.** Le protocole a pour objet d'organiser les échanges de données sur la Vue Unique du Client entre le FGDB et les banques adhérentes.
- **Le programme régional pour les MPME (RSBP Tunisie) le 14 mars 2023** dans le but de dispenser conjointement des cursus en e-learning destinés aux employés du secteur bancaire tunisien et l'organisation d'évènements conjoints
- **Le Club des dirigeants africains le 9 février 2023** dans l'objectif de consolider les axes de collaboration dans les domaines de la conformité, le Risk management, la RSE, la transformation digitale et de la formation.

Nouvelles représentations de la profession :

- M. Lotfi DEBBABI, Directeur Général de la QNB, représentant du CBF auprès de la TIA (Tunisian Investment Authority) le 17 mai 2023.
- Mme Houda Machat, experte indépendante dans le domaine bancaire et financier, membre de la commission des sanctions pour un mandat de trois ans tel que prévu par les dispositions de l'article 171 de la loi bancaire n°2016-48.
- Mme. Hédia JALLOULI, nommée le 6 novembre 2023 en tant que représentante du CBF au Comité Tunisien de la Normalisation Obligatoire CTNO relevant de Tunisie clearing.
- Mme. Faten Lassoued, nommée le 3 novembre 2023, représentante du CBF auprès du Fonds national du climat vert relevant du Ministère de l'Environnement.

FAITS SAILLANTS

Election d'un nouveau Président du Conseil Bancaire et Financier

Monsieur Néji GHANDRI, Président du Directoire d'AMEN BANK, est élu nouveau Président du Conseil Bancaire et Financier lors de son Conseil d'Administration tenu le 16 mai 2023 succédant ainsi à Monsieur Mohamed AGREBI. Le conseil a également élu Monsieur Khelifa SEBOUI, DG de la BTS, Vice-Président représentant la section des banques. La section des établissements financiers demeure représentée par le Vice-Président Monsieur Mohamed Hechmi DJILANI, DG d'Hannibal Lease. Le conseil a présenté ses plus vifs remerciements à Monsieur Mohamed AGREBI pour tout le travail accompli durant son mandat à la tête du CBF.

Les banques et les établissements financiers tunisiens se mobilisent aux côtés du Croissant Rouge afin de réunir des fonds au profit du peuple palestinien

Les banques et les établissements financiers se sont engagés dans une action communautaire de collecte de fonds, initiée par le Conseil Bancaire et Financier en collaboration avec le Croissant Rouge Tunisien, dans un but humanitaire d'exprimer la solidarité du secteur avec le peuple Palestinien et les victimes de GAZA.

La profession bancaire et financière solidaire avec Banque Zitouna à la suite du sinistre qui a frappé le siège de la Banque le 3 mai 2023, le Conseil Bancaire et Financier a exprimé, au nom de toute la communauté bancaire et financière, sa pleine solidarité avec ses confrères.

Prix et certifications

La BIAT :

- Nommée « Meilleure banque en Tunisie 2023 » par le magazine Euromoney, cette distinction fait référence aux performances soutenues de la banque, la qualité de ses services, sa stratégie de développement et sa bonne gouvernance.
- Prix de « Meilleure innovation dans la banque de détail en Tunisie 2023 », attribué par le magazine anglais International Banker.
- Certifiée MSI 20000 pour la 12ème année consécutive au standard international MSI 20000 (Market Standard Indicator indice 20000) pour la douzième année consécutive,

un standard international consacré à la qualité financière des entreprises et des institutions.

L'UBCI :

- Confirme le statut de « banque responsable » obtenu depuis 2015 suite à une mission de surveillance menée par AFNOR. Le label « Engagé RSE », fondé sur la norme ISO 26000, repose sur l'évaluation de plus de 50 critères.
- Obtient le trophée de « la diversité et de l'inclusion » dans le cadre de la 1ère édition du « trophée de la parité professionnelle dédiée au secteur bancaire », organisée le 08 mars 2023 par le magazine « Femmes Maghrébines » à l'occasion de la Journée internationale des droits des Femmes. En effet, avec un taux de 47% de femmes par rapport à l'effectif global, un taux de représentativité de 50% au niveau du Comité Exécutif et de 40% au niveau du Conseil d'Administration.

Wifak Bank :

- Consécration pour la 2ème année consécutive par le prix "GIFA Excellence Award 2023" dans la catégorie Financement des PME. "
- Consécration par le prix "Elu Service Client de l'Année 2023" dans la catégorie banque islamique
- Fitch Ratings hausse la notation de Wifak Bank à « BB (Tun) » avec des perspectives stables : le 29 Mars 2023, Fitch Ratings a relevé la notation nationale à long terme de Wifak International Bank (Wifak) de « BB- (Tun) » perspectives négatives » à « BB (Tun) », avec perspectives stables. Fitch a également confirmé la note nationale à court terme de Wifak à « B (Tun) ». Le relèvement de la notation nationale à long terme de Wifak Bank reflète l'amélioration des fondamentaux de la Banque, en particulier la qualité de ses actifs et sa capacité bénéficiaire.

UIB :

- Certifiée, pour la cinquième année consécutive, PCI - DSS (Payment Card Industry - Data Security Standard).
- Confirme le maintien de la certification AML30000 pour le 2ème cycle consécutif : une re-certification émise par COFICERT, une organisation spécialisée dans les certifications financières et extra-financières.

Banque Zitouna :

- Décroche le titre de Meilleure banque 2023 en Tunisie lors des « Bank of the Year Awards », une initiative du renommé magazine international « The Banker ». Cette distinction, décernée pour la première fois, témoigne de la reconnaissance de ses performances dans divers domaines.

BH BANK :

- Certifiée MSI 20000, en renforcement de son processus de conformité aux normes internationales de qualité financière. La certification relative à la qualité de la situation financière des entités économiques et des institutions financières, marque l'engagement renouvelé de la banque en matière de bonne gouvernance financière.
- Obtient la certification à la norme AML 30000, délivrée par l'organisme français COFICERT, à la suite de l'évaluation du système LBC/FT de la banque.

Bank-ABC :

- Remporte le prix de la Meilleure Banque de Cash Management en Tunisie décerné par Global Finance.

ALBARAKA BANK :

- La nouvelle application mobile Banking « Banecti » d'AlBaraka Bank a été élue produit de l'année dans la catégorie « Applications Bancaires » et ce dans le cadre de la cérémonie de la remise des trophées de « élu Produit de l'année ».

ATB :

- L'ATB Pay a obtenu le label "Élu Produit de l'Année 2023" dans la catégorie services. Cette application de M-Payment permet toute une gamme de transactions pour toute personne disposant d'un portefeuille électronique (e-wallet).

QNB :

- Le groupe QNB primé de prestigieux prix lors de la cérémonie de remise des prix d'excellence bancaire dans la région mena pour l'année 2023, décernés par MEED : Middle East Economic Digest, en reconnaissance de son excellence dans le domaine des solutions bancaires numériques innovantes.

CITIBANK :

- Nommée Meilleure banque numérique 2023 par le magazine Global Finance. Il s'agit de la 22e année consécutive de reconnaissance de la part de la publication en tant que leader bancaire mondial. Global Finance a également nommé Citi Meilleure banque numérique d'entreprise/institutionnelle au monde, ainsi que meilleure dans plusieurs catégories régionales.

Attijari Leasing :

- L'Agence de notation financière, Fitch Ratings a maintenu la notation d'Attijari Leasing en « A- » (tun) Haute qualité sur le long terme, et de « F2 (tun) » bonne qualité de crédit à court terme.
- L'année 2023 était la deuxième année de suivi d'audit de certification du système de management de la qualité d'Attijari leasing conformément aux exigences de la norme ISO 9001version 2015 délivrée par l'organisme AFAQ AFNOR.

UNION DE FACTORING :

- L'Agence de notation Fitch a confirmé les notations d'UNIFACTOR, une notation nationale à long terme de BBB- et à court terme de F3.

Rapport d'activité du CBF au titre de l'année 2023

Plan

I- Suivi de la conformité

I-1- Problématiques liées à la conformité

I-2- Elaboration de la cartographie des risques de non-conformité

I-3- Elaboration de la cartographie des risques de non-conformité via l'Intelligence Artificielle

I-4- Correspondants CTAF des banques

I-5- Cérémonie de remise des prix - RSBP Tunisie

I-6- Présentation LexisNexis Risk Solutions

II- Préservation des risques

II-1- Rôle des credits bureaux

II-2- Etudes sectorielles trimestrielles

II-3- Code de gouvernance des banques et des établissements financiers

III- Soutien à l'activité économique et aux entreprises

III-1- Atelier d'information la Facilité "Investissements pour l'emploi"

III-2- Formation des formateurs

III-3- Fonds de Restructuration Financière des entreprises : Décret gouvernemental n°2018-324 du 29 mars 2018

III-4- Fonds de bonification de 3% : Décret gouvernemental n°2019-1178 du 24 décembre 2019

III-5- Bricorama : « de la proposition de règlement amiable à la concrétisation, un chemin jalonné d'accords et de compromis »

III-6- Sociétés de Recouvrement des Créances Filiales des Banques

III-7- 22ème enquête de l'ITCEQ

IV- Appui au commerce extérieur

IV-1- Changement des caractéristiques du papier de la lettre de change

IV-2- Comité National pour la Chambre de Commerce Internationale (ICC)

IV-3- Conformité aux dispositions de la circulaire n°2022-12 de la BCT

IV-4- Activité des box de change sis à l'aéroport Tunis-Carthage

IV-5- Ateliers de dialogue Public-Privé sur la facilitation des échanges et sur la phase II de l'accord de la ZLECAF

IV-6- Journées Annuelles du club des Dirigeants des Banques et des Etablissements de Crédit d'Afrique

V- Promotion de l'inclusion financière, de l'innovation technologique et de la finance digitale en Tunisie

V-1- Développement des réseaux d'agents de paiement

V-2- Développement des paiements sans contact en Tunisie

V-3- Organisation de la 3ème édition des journées d'étude : "L'inclusion financière dans une économie tunisienne en mutation"

V-4- Le baromètre de la maturité digitale des banques Tunisiennes DIGITEX

V-5- Rapprochement Banque - Startups innovantes

VI- Sécurité informatique

VI-1- Développement des nouveaux services au sein du CERT Bancaire

VI-2- Organisation d'un cyber exercice

VI-3- Elaboration d'un référentiel d'audit sécurité

VII- Education financière

VIII- RSE et Développement Durable

VIII-1- Pilier environnemental

VIII-1-1-Création d'un Comité permanent RSE

VIII-1-2- Partenariat Stratégique entre le Conseil Bancaire et Financier et le Cabinet Deloitte pour une Étude Approfondie du Secteur Bancaire et Financier

VIII-1-3- Intégration des critères ESG dans le secteur bancaire et financier

VIII-1-4- Programme d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la CDN en Tunisie

VIII-1-5- Renforcement des capacités et l'élaboration d'une feuille de route pour l'utilisation des obligations vertes en Tunisie :

VIII-1-6- Mise en œuvre de la stratégie nationale de la transition énergétique à travers la Coopération entre l'ANME et le CBF

VIII-1-7- Opérationnalisation du Fonds de Transition Energétique « FTE »

VIII-1-8- Charte d'engagement volontaire de préservation de la biodiversité

VIII-1-9- Mainstreaming et mise en œuvre du cadre mondial biodiversité de Kunming-Montréal - : partage d'expériences du projet BIODEV2030 »

VIII-1-10- Intervention et participation sectorielles à l'Atelier régional de présentation du plan stratégique pour la période 2023-2027

VIII-1-11-Participation au premier colloque national sur les enjeux de la lutte contre la pollution plastique en Tunisie et les perspectives de recyclage

VIII-1-12- Participation à la réunion d'échange sur le nouveau Fonds Islamique pour le Climat et le Développement (IFCD)

VIII-1-13- Renforcement de capacités : SUNREF : Dynamique de la finance verte dans les régions :

VIII-1-14- Travail décent pour une transition juste et "Entreprise Inclusive"

VIII-2- Pilier Social

VIII-2-1- Signature d'une convention cadre de partenariat avec le croissant rouge Tunisien « CRT »

VIII-2-2- Promotion de l'artisanat

VIII-2-3- Promotion de la diversité des genres

VIII-2-4- Appui aux Efforts du Ministère de l'Éducation pour un Environnement Scolaire Optimal

Le Conseil Bancaire et Financier a multiplié tout au long de l'année 2023 les activités et les actions visant à promouvoir la profession et à développer les métiers de la banque, du leasing et du factoring.

I-Suivi de la conformité

I-1- Problématiques liées à la conformité

A la demande des responsables conformité des banques et des établissements financiers, le CBF a organisé une réunion le **10 janvier 2023** à l'issue de laquelle il a été convenu de :

- Organiser une réunion en présence des représentants des autorités judiciaires et de la CTAF pour convenir d'une ligne de conduite commune dans le but de synchroniser et d'harmoniser les demandes d'informations parvenant aux banques et aux établissements financiers dans le cadre d'affaires liées au blanchiment d'argent et financement du terrorisme.
- Relancer les travaux d'élaboration d'un modèle de cartographie des risques de non-conformité en faisant appel à un expert en la matière pour accompagner les banques et les établissements financiers dans le choix de la méthodologie à adopter.

I-2- Elaboration de la cartographie des risques de non-conformité

Le CBF a organisé, le **11 mai 2023** à son siège, une formation sur les aspects pratiques de l'élaboration de la cartographie des risques de non-conformité en présence des responsables conformité des banques et des établissements financiers.

Cette formation a été animée par Monsieur Anis Ben Arbia, Directeur Senior du Contrôle Permanent de la Banque Zitouna et enseignant formateur en matière de cartographie des risques de non-conformité à l'Académie des Banques et Finances (ABF).

I-3- Elaboration de la cartographie des risques de non-conformité via l'Intelligence Artificielle

Le CBF a organisé le **15 décembre 2023** un workshop sur l'élaboration de la cartographie des risques de non-conformité réglementaire via l'Intelligence Artificielle, animé par Monsieur Nabil BELGASMI, Founder et CEO de BUSINES&AI en présence des

responsables conformité des banques et établissements financiers. Ledit workshop est dédié à :

- L'introduction de la plateforme RegVision®, une solution innovante basée sur l'IA pour la surveillance réglementaire et la cartographie des risques liés à la non-conformité.
- Une Mise en évidence de la complémentarité des deux processus Veille Réglementaire et Cartographie des Risques de Non-Conformité.

Lors du workshop, les banques ont été invitées à s'engager dans le processus de détermination des sources de données et l'effort de centralisation des documents réglementaires, tels que les circulaires, les lois et autres textes pertinents.

I-4- Correspondants CTAF des banques

Faisant suite à la demande des correspondants CTAF des banques, le CBF a organisé une réunion le **8 juin 2023** à son siège portant, principalement, sur l'exploitation de l'application GO_AML et les nouvelles exigences et conditions techniques de la CTAF objet de la note du 31 août 2022, par l'envoi sous format de fichiers XML des extraits de comptes accompagnant les déclarations de soupçon et les réponses aux demandes d'informations ainsi qu'aux signalements à transmettre via GO_AML et ce, dans un délai supplémentaire accordée par la CTAF ne dépassant pas le 30 juin 2023. A la suite de ladite réunion, les présents ont convenu de ce qui suit :

- Les correspondants CTAF et les responsables IT enverront toutes leurs requêtes techniques par mail à la CTAF dès l'obtention de la liste actualisée des vis-à-vis.
- La CTAF communiquera à ses correspondants une liste prévisionnelle des mises à jour au niveau de GO_AML pour leur permettre d'anticiper les dispositions nécessaires à prendre dans le cadre d'une collaboration gagnant-gagnant.
- La CTAF veillera à la stabilité des plateformes TEST et production.
- Les correspondants CTAF soumettront les déclarations de soupçons (DS) accompagnées des extraits de comptes contenant les transactions déjà converties sous format XML. Il a été convenu de remplir des valeurs spécifiques pour les champs où l'information ne pourrait pas être fournie avec une indication dans les commentaires.
- La CTAF prendrait le soin d'étudier les cas exceptionnels de certaines banques qui envisagent une migration vers un nouveau système d'information.

I-5- Cérémonie de remise des prix - RSBP Tunisie

Le CBF en collaboration avec le programme régional pour les MPME (RSBP Tunisie) financé par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) ont donné coup d'envoi le **14 mars 2023** du nouveau cours e-learning en matière de lutte contre le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme (LAB/FT).

L'événement a enregistré également l'organisation d'un panel de haut niveau avec des représentants des banques et des établissements financiers et de la CTAF dont le thème a porté sur «Importance de la formation continue en matière de conformité et de LAB/FT». En marge de cet événement, un protocole d'accord a été signé entre le CBF et RSBP Tunisie en vue, notamment, de dispenser conjointement des cursus en e-learning destinés aux employés du secteur bancaire tunisien et l'organisation d'évènements conjoints.

I-6- Présentation LexisNexis Risk Solutions

Le CBF a organisé, le **3 juillet 2023** à Tunis en collaboration avec le groupe mondial LexisNexis Risk Solutions et en présence des responsables conformité et LAB/FT une présentation animée par des experts de conformité en matière de criminalité financière pour discuter les tendances du marché, les technologies innovantes et les stratégies permettant d'agir rapidement pour détecter les nouvelles menaces et obtenir un environnement financier stable afin de prévenir les crimes financiers.

II- Préservation des risques

II-1- Rôle des Credits bureaux

Le CBF en collaboration avec Financial Services Volunteer Corps (FSVC) ont organisé un workshop le **1^{er} Mars 2023** sur le rôle des « Credits bureaux », animé par les experts internationaux en la matière suivants :

- M. Jean Marc Israel Chef de la division crédit analytique et données de base à la Banque de France et ancien directeur à la division des statistiques monétaires et financières de la Banque Centrale Européenne (BCE).
- M. Anders Nielson Senior Solution manager à Experian (Leader Mondial de Crédit Bureau) a participé en ligne.

Le débat a été axé sur le rôle des Credits bureaux publics et privés dans la dynamique du secteur bancaire et leur contribution dans la stabilité économique, financière et le développement durable.

II-2- Etudes sectorielles trimestrielles

La cartographie des risques sectoriels de l'économie Tunisienne de l'année 2023, objet de l'étude sectorielle trimestrielle a été présenté au secteur bancaire et financier le **28 avril 2023** au siège du CBF.

En effet, les études sectorielles trimestrielles ont été initiées par le CBF et ce, dans le cadre du programme de mise à disposition d'outils d'aide à la décision pour le financement et l'investissement, une meilleure gestion des risques et l'intégration des bonnes pratiques prudentielles en vue de réaliser l'axe stratégique relatif à la mise en place d'une veille sectorielle, notamment, la consolidation de la gouvernance du secteur financier et l'accès à la production scientifique et technique via des outils analytiques. Ainsi, les buts recherchés à travers cette étude sont :

- Une analyse du contexte macroéconomique tunisien.
- Un diagnostic sectoriel complet.
- Un instrument de scoring actualisé modélisant les risques et opportunités sectorielles de financement. Un focus trimestriel sur un sujet d'actualité.
- Une cartographie des risques sectoriels.

L'étude conclut à chaque par un palmarès des notes sectorielles faisant état trimestriel des investissements à fort potentiel et à risques.

II-3- Code de gouvernance des banques et des établissements financiers

Le code de gouvernance des banques et des établissements financiers est essentiel pour renforcer la stabilité et la transparence du système financier du pays. Il vise à établir des principes directeurs clairs et des pratiques exemplaires en matière de gouvernance, garantissant ainsi une gestion saine et responsable des institutions financières.

Le CBF se positionne en tant que chef de fil du comité en charge de l'élaboration du code de gouvernance des banques et des établissements financiers et ce, conformément aux meilleurs standards nationaux et internationaux en la matière.

A cet effet, un comité de pilotage créé en **juillet 2023** regroupe le président du comité d'audit d'un organisme de leasing, un directeur général d'une banque de la place, des premiers responsables d'audits de certaines banques et établissement de leasing, le président de l'Institut Tunisien des Administrateurs Indépendants et un directeur du CBF. Ce comité a joué un rôle crucial dans l'avancement du projet en fournissant des conseils et en veillant à son alignement sur les objectifs définis.



La réunion du mois **août 2023** a marqué le début des discussions sur le premier livrable du projet formulant ainsi des recommandations d'amélioration, tant sur le fond que sur la forme.

Fin 2023, une seconde réunion a été consacrée à la présentation de la deuxième version du projet du code lors de laquelle le comité a demandé un délai supplémentaire pour pouvoir relire le projet et le discuter lors d'une réunion ultérieure en janvier 2024.

Il sied de mentionner que la mise en œuvre effective d'un code de gouvernance pour les banques et les établissements financiers constitue un progrès majeur vers un système financier plus stable, transparent et efficient. Ce code contribuera à renforcer la confiance des investisseurs, à promouvoir une gestion des risques adéquate et à protéger les intérêts de toutes les parties prenantes.

III- Soutien à l'activité économique et aux entreprises

III-1- Atelier d'information la Facilité "Investissements pour l'emploi"

Le CBF en partenariat avec l'Investing For Employment (IFE) ont organisé un atelier d'information dans le cadre du 3^{ème} « Appel à propositions de projets ouvert » et ce, le **16 mai 2023** à Tunis.

L'atelier a été animé par le responsable du Bureau de la Facilité « Investissements pour l'emploi » en Tunisie et a été l'occasion pour les responsables du crédit et des

commerciaux des banques et des établissements financiers d'obtenir plus d'informations au sujet des types de projets soutenus, des critères d'éligibilité et des modalités de soumission.

III-2- Formation de formateurs

Dans le cadre de la dernière phase du projet TPME II et faisant suite au webinaire d'information organisé le **17 octobre 2023**, le CBF en collaboration avec Espace Finance ont organisé un cycle de formation de formateurs les 8, 9 et 10 novembre 2023 dans les locaux de l'ABF.

L'initiative Espace Finance s'inscrit dans le cadre de la composante 3 du projet TPME II, en faveur du financement des TPME et de la promotion de l'emploi, appuyée par la KfW (Banque de développement allemande), en partenariat avec le Ministère des Finances et la BCT. Cette initiative est mise en œuvre par le Cabinet GFA Consulting, avec l'appui de membres de la profession comptable "Experts-Comptables" et "Comptables".

Espace Finance offre l'opportunité de devenir un acteur clé de l'éducation financière, d'accéder à une démarche et un contenu structurés et de former des experts.

Ce cycle de formation qui est destiné aux institutions souhaitant déployer des actions d'éducation financière à destination des entrepreneurs et des entreprises a porté sur les thèmes suivants :

- Gestion de la trésorerie de son entreprise
- Préparation du dossier de crédit
- Auto-évaluation financière de son entreprise

Dès l'achèvement de ce cycle, l'institution pourrait organiser des sessions d'information et de formation à destination d'entrepreneurs et d'entreprises, afin de permettre aux personnes formées de mettre en application les modules présentés lors des formations de formateurs. Le cabinet GFA est en mesure de mettre à disposition un expert pour appuyer ces événements, et pourra prendre en charge tout ou partie des frais de réservation de salles de réunion. L'organisation de ces sessions permettraient aux formateurs d'être certifiés.

Un séminaire de clôture du Programme KfW-TPME II-"Financement des TPME pour la promotion de l'emploi", mis en œuvre durant la période allant d'avril 2019 à décembre 2023, a été organisé le **7 décembre 2023** par la KfW à Tunis, en accord avec le

gouvernement tunisien, représenté par le Ministère des Finances, et la BCT, incluant une ligne de crédit de 140 MEUR et une mesure d'accompagnement, à destination de 4 banques de la place et 3 sociétés de leasing.

Ce séminaire a constitué une opportunité de présenter les résultats obtenus et de discuter des leçons apprises en présence de toutes les parties prenantes du programme, notamment, les directions générales et les équipes projet des institutions financières partenaires, la BCT, le Ministère des Finances, la KfW, le CBF, l'OIF, l'Espace Finance et les consultants du groupement piloté par GFA.

III-3- Fonds de Restructuration Financière des entreprises : Décret gouvernemental n°2018-324 du 29 mars 2018

Le CBF a participé le jeudi **26 octobre 2023** aux travaux de la 19^{ème} et la 20^{ème} réunions du comité de pilotage de la ligne de dotation de soutien à la restructuration financière des PMEs en tant que membre permanent audit comité et ce, conformément au décret gouvernemental n°2018-324 du 29 mars 2018.

Ce comité est chargé de la gestion de cette ligne de dotation pour l'appui et la relance des PMEs, à l'approbation du programme de restructuration et du suivi des interventions de la ligne de dotation et prend les mesures nécessaires pour assurer l'exécution du programme de restructuration approuvé.

III-4- Fonds de bonification de 3% : Décret gouvernemental n°2019-1178 du 24 décembre 2019

En tant que membre permanent au sein du comité de pilotage chargé de l'octroi de l'avantage de la prise en charge par l'Etat de la différence entre le taux d'intérêt des crédits d'investissement et le taux moyen du marché monétaire dans la limite de trois points de pourcentage pour les crédits octroyés par les banques et les établissements financiers au profit des PMEs, le CBF a pris part aux travaux de la 11^{ème} et la 12^{ème} réunions dudit comité en dates des **27 juillet 2023** et **22 novembre 2023**, respectivement.

III-5- Bricorama : « De la proposition de règlement amiable à la concrétisation, un chemin jalonné d'accords et de compromis »

La société BRICORAMA qui dispose dans ses comptes de créances envers dix banques de la place a soumis une proposition de règlement à l'amiable desdites créances envers ces dernières après déduction des créances des créanciers privilégiés (État, CNSS, salariés, etc.).

A cet effet, les dix banques concernées ont chargé le CBF de piloter et de conduire les négociations avec la société BRICORAMA.

Ce processus de pilotage s'est déroulé sur quatre phases s'étalant de **février 2021 à décembre 2023** à travers la série de réunions de négociation suivante :



(*) Suivi par mail et téléphone

Phase 1 : Bricorama-Banques :

Début **2021**, la société BRICORAMA a soumis une proposition de règlement à l'amiable des créances aux dix banques concernées de la place qui ont accepté ladite proposition ; toutefois aussi bien la répartition du montant restant dû que la démarche de régularisation ont été rejetées.

Phase 2 : Banques-Banques :

Les banques concernées ont convenu d'une modalité de répartition entre elles du montant restant dû déduction faite des créances privilégiées.

Phase 3 : Banques-BRICORAMA :

Des réunions ultérieures ont abouti à la proposition d'un protocole d'accord définissant le consensus sur le montant restant dû, la date et la méthode de déblocage des paiements aux banques qui a été présentée au conseil de la société.

Phase 4 : Vers la concrétisation (octobre-décembre 2023) :

Faisant suite à la désignation d'un liquidateur en charge du dossier de la liquidation de la société BRICORAMA, une réunion a été tenue le **14 décembre 2023** pour mettre à jour le protocole d'accord et un plan d'action vers la concrétisation dudit protocole a prévu pour le deuxième trimestre de l'année 2024.

En conclusion, le dossier de la société BRICORAMA témoigne du succès du dialogue constructif et de la recherche d'un terrain d'entente. A l'issu d'une série de phases collaboratives, les banques concernées et BRICORAMA ont parvenu à un accord qui répondait aux préoccupations de toutes les parties prenantes.

III-6- Sociétés de Recouvrement des Créances Filiales des Banques

Les sociétés de recouvrement des créances, filiales des banques, ont sollicité l'appui du CBF pour leur intégration dans le processus de radiation des créances irrécouvrables du bilan des banques, conformément à l'article 40 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998 relative à la loi de finances pour l'année 1999.



A cet effet, une série de réunions a été organisée entre les sociétés de recouvrement de créances et les banques qui s'est soldée par l'élaboration d'une lettre d'appui à l'adresse du Ministère des Finances proposant de prendre en considération cette mesure dans le cadre de la loi de finances 2024.

En poursuivant leurs efforts de collaboration, les sociétés de recouvrement filiales de banques aspirent à développer le cadre commun collectif et jouer un rôle plus important dans le paysage financier tunisien.

Dans le même sillage et ne disposant pas d'une structure dédiée à la défense de leurs intérêts et à la discussion de leurs préoccupations, les sociétés de recouvrement des créances filiales des banques ont exprimé leur souhait de disposer d'un espace de rencontre sous l'égide du CBF.

Toutefois, n'étant pas membre du CBF comme le stipule ses statuts, il ne peut être donné suite à cette demande.

III-7- 22^{ème} enquête de l'ITCEQ

Le CBF a participé, en date du **19 janvier 2023**, à la réunion technique organisée par l'ITCEQ dédiée aux résultats de la 22^{ème} enquête sur le climat des affaires et la compétitivité des entreprises. La collecte des données s'est faite moyennant une interview téléphonique assistée par ordinateur (CATI) en collaboration avec une société spécialisée dans le renseignement et l'intelligence artificielle et le traitement des données et ce, moyennant un redressement de l'échantillon selon la taille et le secteur d'activité. Il sied de mentionner que l'objectif recherché à travers cette enquête étant :

i- Perception du climat des affaires :

L'enquête a porté sur 1041 entreprises réparties par :

- Secteur : 56% industrie, 44 % service
- Taille : 77% Petite, 17% Moyenne et 6% Grande
- Régime : 79% non exportateur, 21% exportateur

ii- Appréciation du climat des affaires :

Cette appréciation auprès des chefs d'entreprise selon les 12 domaines suivants :

- Infrastructure
- RH
- Cadre macro-économique et juridique
- Procédures administratives
- Système judiciaire
- Financement bancaire
- Fiscalité et charges sociales

- Pratique dans le marché
- Corruption
- Sécurité
- Climat politique
- Climat social

Les résultats de l'enquête montrent que l'indicateur synthétique de perception du climat des affaires (IPCA) a atteint, un niveau inférieur au seuil de 50, synonyme d'une moindre satisfaction quant au climat des affaires. Ainsi, l'IPCA est revenu de 48.6% en 2020 à 45.2% en 2022.

Les entreprises tunisiennes s'inscrivent de plus en plus dans la digitalisation. La Tunisie a un niveau de maturité GovTech considérable dans la région Mena. Par ailleurs, on relève une contrainte structurelle qui perdure surtout au niveau des coûts. Concernant l'accès au financement, 54% des entreprises interviewées en 2022 en accusent le coup contre 50% en 2020.

IV- Appui au commerce extérieur

IV-1- Changement des caractéristiques du papier de la lettre de change

Le CBF en collaboration avec l'Imprimerie officielle de la République tunisienne (IORT) ont eu à examiner lors d'une réunion tenue le **23 mai 2023** des nouvelles caractéristiques du papier de la lettre de change qui est actuellement en sa disposition présentant un filigrane « type filigrané cordage 80gm/m² » au lieu de 90gm/m².

Cette réunion a été organisée à la demande des banques qui ont été informées par l'IORT via la BCT des lots de lettres de change normalisées imprimées selon le nouveau grammage du papier filigrané 80gr et leur a communiqué un état avec les numéros imprimés (intervalle de codes CMC7). A l'issu de cette réunion, il a été convenu de rediriger le dossier vers la BCT à qui incombe la sécurité des moyens de paiement pour prendre les mesures nécessaires.

IV-2- Comité National pour la Chambre de Commerce Internationale (ICC)

A l'issue de la constitution du groupe des membres fondateurs du futur Comité National Tunisien composé par le CBF, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sfax, Cabinet Mazars, PGY HOLDING, Groupe UTIC, Centre des Jeunes Dirigeants et Avocats, un dossier a été déposé le **31 janvier 2023** auprès de la Chambre de Commerce Internationale pour la réactivation du Comité National.

Les membres fondateurs se sont réunis les **22 mars 2023** et **26 avril 2023** pour arrêter la démarche permettant de :

- Préparer à l'avance, le lancement officiel du futur Comité National Tunisien, moyennant l'organisation d'un événement permettant de présenter le comité,
- Exposer sa stratégie globale et ses activités futures et de susciter l'intérêt des personnes physiques et morales à adhérer au comité.

Le dossier a été soumis pour approbation par le Conseil Mondial de la CCI lors de sa réunion du **20 juin 2023**.

IV-3- Conformité aux dispositions de la circulaire n°2022-12 de la BCT

A la suite de la promulgation de la circulaire de la BCT n°2022-12 relative au répertoire de codification des paiements extérieurs par nature d'opération et qui entre en vigueur à compter du 4 avril 2023, une réunion en ligne a été organisée le **3 mars 2023** en vue d'étudier l'impact de la mise à jour du guide relatif aux déclarations de la balance des paiements (recette/dépense en devise, BBE, CEDC) sur le système d'information de la banque ainsi que le nouveau répertoire de codification des opérations avec l'étranger.

Le premier impact concerne les systèmes d'information qui sont actuellement paramétrés pour ne déclarer que les opérations relatives aux résidents, et ce, conformément au plan change. Les banques doivent trouver les solutions pour que les déclarations relatives aux opérations effectuées par les clients non-résidents sur le plan change soient effectuées automatiquement.

Le deuxième impact concerne la déclaration en elle-même ; La question qui se pose est de savoir comment remplir les champs dans le guide soumis par la BCT.

A l'issue de la réunion, les banques ont proposé d'établir une matrice des opérations qui permet d'harmoniser le traitement des règles de gestion de la balance des paiements

conformément à la nouvelle nomenclature des déclarations des paiements extérieurs. Le but étant de faire allouer à chacune des opérations énumérées dans les circulaires de la BCT son propre code opération selon la nouvelle nomenclature des déclarations.

IV-4- Activité des box de change sis à l'aéroport Tunis-Carthage

Des réunions ont été organisées en **août 2023**, regroupant les représentants des banques au sujet de l'activité des box de change sis à l'aéroport Tunis-Carthage.

L'objectif étant de remédier à la perturbation des prestations des services de change à la suite de la clôture des box de change pendant la plage horaire allant de 18h jusqu'au lendemain 8h, causant par conséquent une détérioration de la qualité des services de change fournis aux voyageurs.

Le consensus dégagé consiste à harmoniser les horaires d'ouverture et de clôture des Box de change, moyennant la fixation des horaires de pause déjeuner/passation/arrêté de caisse et ce, dans un souci de transparence et en vue de mieux servir les voyageurs pendant les horaires d'arrivée et de départ.

IV-5- Ateliers de dialogue Public-Privé sur la facilitation des échanges et sur la phase II de l'accord de la ZLECAF

Le CBF a participé les **6 et 7 mars 2023** à un atelier de Formation sur les Accords de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) et du Marché commun de l'Afrique orientale et australie (COMESA) et le « Plaidoyer » du secteur privé et ce, dans le cadre de la libéralisation du commerce des services dans cette zone de libre-échange, en présence des représentants du secteur public et privé ayant une activité dans le secteur des services. Les objectifs recherchés à travers cet atelier sont :

- Former les points focaux aux accords commerciaux régionaux et au plaidoyer ;
- Présenter l'état des lieux des négociations commerciales ZLECAF/COMESA ;
- Examiner les opinions sur l'impact de la ZLECAF/COMESA sur les entreprises ainsi que l'importance du Conseil National de la ZLECAF ;
- Expliquer et mesurer les avantages d'adhésion à la ZLECAF et à la COMESA ;
- Comprendre les difficultés et les opportunités des entreprises dans les négociations ZLECAF/COMESA ;

- Examiner les bonnes pratiques d'un plaidoyer en faveur du libre-échange du secteur des services.
- Constituer une équipe soudée capable de porter les intérêts du secteur privé dans les négociations.

En effet, les participants à cet atelier seront les points focaux de leurs organisations auprès de l'Administration Publique (Ministère du Commerce et du Développement des Exportations) et seront amenés à siéger au sein du Comité National ZLECAF. Ils auront un rôle majeur à jouer dans la transmission des informations et des intérêts d'adhésion à la ZLECAF/COMESA. L'objectif de la ZLECAF est de constituer un marché continental unique avec une population d'environ 1,3 milliard d'habitants et un PIB combiné de l'ordre de 3,4 billions de dollars américains. Elle est la plus grande zone de libre-échange au monde ; composé de 55 pays membres de l'Union Africaine et de 8 Communautés Economiques Régionales.

Le CBF a également participé activement aux ateliers de dialogue Public-Privé sur la facilitation des échanges et sur la phase II de l'accord de la ZLECAF organisés les **24 et 25 octobre 2023**. Ces ateliers s'inscrivent dans le cadre du Programme d'appui à la ZLECAF de la GIZ auprès de l'Union Africaine, mandaté par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).

L'année 2023 a été déclarée comme l'année d'accélération de la mise en œuvre effective de l'accord ZLECAF. La Tunisie a fait partie des 8 pays pilotes qui ont adhéré à l'initiative du commerce guidé, en octobre 2022, et participe activement à la mise en œuvre de la ZLECAF.

Les travaux effectués au niveau national pour les négociations et la mise en œuvre de l'accord consistent à consolider la coalition entre le secteur public et privé et d'encourager le dialogue pour une meilleure mise œuvre de l'accord.

IV-6- Journées Annuelles du club des Dirigeants des Banques et des Etablissements de Crédit d'Afrique

Le Club des dirigeants africains en partenariat avec le CBF ont organisé les journées annuelles du club **les 9 et 10 février 2023** à Tunis sous le thème « Réglementation bancaire pour les économies africaines », comptant la participation de 67 dirigeants de banques africaines venus de 14 pays d'Afrique.

Ces journées, qui se déroulent chaque année dans une capitale africaine, ont été rehaussées par la présence de Monsieur Marouane El Abassi, Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, qui en a assuré l'ouverture et de Monsieur Ferid Belhaj, Vice-Président de la Banque mondiale qui a prononcé une allocution inaugurale sur le thème « Rôle du secteur financier et bancaire comme levier de développement ».

Signature d'une convention de partenariat :

Le CBF a signé une convention de partenariat avec le Club dans l'objectif de consolider les axes de collaboration dans les domaines de la conformité, le Risk management, la RSE, la transformation digitale et de la formation.

En marge des journées Annuelles du club des dirigeants africains, le CBF et la société Huawei Tunisie ont organisé le 8 février 2023 « Huawei Financial Services Industry (FSI) Day» en présence des représentants des Banques

Les Objectifs de l'évènement ont consisté à :

- Discuter des tendances, des défis et des opportunités dans le secteur bancaire et financier, ainsi que des solutions technologiques innovantes proposées par la société Huawei.
- Promouvoir les partenariats et la collaboration entre la société Huawei et le secteur bancaire et financier, en mettant en avant les avantages et les opportunités offerts par les technologies émergentes telles que l'IA, le Cloud, l'IOT (l'internet des objets) pour les services financiers.
- Favoriser l'innovation, le partage des connaissances et le développement des partenariats pour répondre aux besoins évolutifs du secteur.
- Présenter les initiatives stratégiques de Huawei qui visent à transformer les institutions financières en entreprises agiles, entièrement basées sur l'écosystème numérique.

V- Promotion de l'inclusion financière, de l'innovation technologique et de la finance digitale en Tunisie

V-1- Développement des réseaux d'agents de paiement

Le CBF, en tant que structure représentative des banques et des établissements financiers, a participé **en juin 2023** à l'appel à proposition lancé par le projet « Inclusion

Financière en Tunisie » dans le cadre de la stratégie nationale de l'inclusion financière et de decashing, mis en œuvre par la GIZ qui vise à mettre en œuvre un projet intitulé : « Développement des réseaux d'agent de paiement dans le Nord-Ouest tunisien ».

Cette action s'inscrit dans le cadre des missions institutionnelles du CBF qui vise le développement de la performance du secteur bancaire et financier par rapport aux axes stratégiques : inclusion financière, éducation financière, développement des services de paiement, protection des consommateurs..., etc. Ainsi, la soumission du CBF a été retenue par le projet « Inclusion Financière en Tunisie » et a fait l'objet d'un Grant agreement octroyé par la GIZ.

L'objectif recherché à travers ce projet étant d'accroître l'accès aux services financiers formels et l'inclusion financière des personnes à faible revenu économique installé dans les zones rurales et périurbaines du Nord-ouest tunisien et ce, via le développement de réseau d'agent de paiement conformément à la réglementation tunisienne et notamment la Circulaire N°2018-16 relative aux règles régissant l'activité et le fonctionnement des établissements de paiement.

Périmètre du projet : Les établissements de paiements et leurs agents de paiements potentiels.

Bénéficiaires finaux : Les personnes économiquement actives à faible revenu dans les zones rurales et périurbaines du Nord-ouest tunisien.

Zones d'intervention : Les gouvernorats de Jendouba, Bizerte et Béja.

Globalement, le projet a permis de générer un impact significatif et quantifiable à court terme (2023) et à moyen terme (2030), à savoir :

- ✓ Renforcement du recours aux services financiers.
- ✓ Augmentation des revenus des petits commerçants grâce au développement d'un nouveau moyen de paiement.
- ✓ Encouragement du decashing

Les livrables :

- ✓ Cadre réglementaire, fiscal et veille technologique axé sur l'activité d'agent de paiement, dressant l'état des lieux, benchmark des bonnes pratiques et matrice des recommandations contenus dans une matrice d'action à entreprendre et une feuille de route stratégique facilitant la prise de décision orientée vers le développement des réseaux d'agents de paiement en Tunisie.
- ✓ Formation de près de 100 agents de paiement.

- ✓ Elaboration d'un contenu de formation dédiée à l'activité de l'agent de paiement, qui se positionne comme un support éducatif pour l'ensemble de l'écosystème de paiement
- ✓ Création d'une capsule vidéo dédiée agent de paiement, offrant une ressource éducative accessible au public et garantissant la durabilité du projet.
- ✓ Action de sensibilisation et de recrutement qui ont permis d'attirer environ 4 000 utilisateurs finaux et agents de paiement potentiels.
- ✓ Mise en place d'une assistance financière dédiée pour soutenir et stimuler la performance de 20 agents de paiement sélectionnés par les Etablissements De Paiement.

V-2- Développement des paiements sans contact en Tunisie

Dans le cadre de développement continu du paiement sans contact en Tunisie et afin de booster son utilisation, à l'instar des campagnes menées par le CBF, en partenariat avec VISA, en 2020, 2021 et 2022, et qui ont permis d'augmenter significativement le taux d'acceptation des transactions en mode sans contact, deux initiatives ont été lancées à partir du **23 mai 2023** : le taskforce du paiement sans contact et une campagne promotionnelle de ce dernier.

i- Taskforce du paiement sans contact : Groupe de travail réunissant l'écosystème bancaire dédié à la mise en place de nouvelles mesures d'amélioration des paiements sans contact. Il vise, notamment, à favoriser une utilisation plus répandue et plus pratique desdits paiements.

Les travaux de ce groupe de travail ont permis de :

- Harmoniser les paramètres d'acceptation sans contact, assurer des règles de gestion cohérentes pour tous les acquéreurs et commerçants.
- Augmenter le seuil de plafond du paiement sans contact de 30DT à 75DT en s'appuyant sur des études et des tendances observées dans d'autres pays similaires en vue de démontrer les opportunités associées à cette augmentation.

Pendant le premier trimestre de 2024, il est prévu de sensibiliser davantage les banques sur le sujet de l'augmentation du seuil de plafond du paiement sans contact, en leur présentant le succès et les bonnes pratiques observés à l'échelle internationale, mettant en évidence le risque minime associé et la sécurité renforcée des transactions en mode sans contact.

ii- Campagne promotionnelle du sans contact : Elle s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation des consommateurs à cette technologie innovante. Le CBF en partenariat

avec VISA et l'écosystème bancaire, a participé activement dans la mise en œuvre d'une campagne promotionnelle d'activation de carte Visa sur les transactions sans contact. Les objectifs fixés par cette campagne sont, notamment :

- Dynamiser le paiement sans contacts, booster l'activation des cartes, augmenter davantage la fréquence d'utilisation de ce moyen de paiement sécurisé, pratique et rapide.
- Encourager les banques à maintenir et à étendre leurs points d'acceptation des paiements sans contact, garantissant ainsi une accessibilité accrue et une meilleure expérience client.

Cette campagne a été déployée pendant le mois de Ramadan en collaboration avec les chaînes de grande distribution, tenant compte de l'augmentation significative de la consommation pendant cette période.

V-3- Organisation de la 3ème édition des journées d'étude : "L'inclusion financière dans une économie tunisienne en mutation"

Le CBF a organisé en collaboration avec l'Association Tunisienne pour la Promotion de la Culture Financière (ATCF) la 3ème Edition des journées d'étude 2023 sous le thème "L'inclusion financière dans une économie tunisienne en mutation" et ce, les **19-20 et 21 mai 2023** à Hammamet.

L'évènement qui a combiné plusieurs panels de haut niveau avec des représentants appartenant à la sphère économique et financière en Tunisie, a ciblé un public de cadres supérieurs.

Mme. Gharbi Raja, Responsable au CBF, a modéré le 3^{ème} panel sur le rôle des opérateurs dans l'inclusion financière, composé des intervenants suivants : M. Hamsi KSIAA Directeur de l'Assistance, de l'Identification et du Développement de la BFPME, Mme Nejla Ben Abdallah Présidente du Conseil d'Administration de la BTS, M. Skander Naija Directeur Général d'Assurance AMI, M. Mohamed Zmandar, Directeur Général de Enda Tamweel, M. Mohamed Messaoudi Head of Risk and Compliance à Zitouna Pay.

V-4- Baromètre de la maturité digitale des banques Tunisiennes DIGITEX

L'objectif principal de ce baromètre est de permettre à chaque établissement de se situer par rapport à la place en termes de maturité digitale sur chacune des composantes

suivantes : dimension humaine, communication sur les canaux digitaux, innovation des offres traditionnelles sur la base des technologies, digitalisation des canaux de distribution, gestion opérationnelle de transformation digitale et outils, moyens et nouvelles technologies. Cette étude a été lancé selon les étapes suivantes :

- **Le 3 février 2023** : Réunion de lancement du baromètre de la maturité digitale à l'effet d'exposer aux représentants des banques et des établissements financiers la démarche à suivre pour la mise en place dudit baromètre.
- **Le 14 mars 2023** : Réunion en ligne avec les représentants du cabinet Accompany Consulting afin de débattre de la démarche à suivre pour la restitution des résultats.
- **Le 8 mai 2023** : Réunion de restitution des résultats du baromètre de la maturité digitale des banques en présence des banques et qui se résume comme suit:
 - ✓ La maturité digitale globale du secteur bancaire est au niveau « Digital In Progress ».
 - ✓ 11 banques sur 20 ont un niveau de maturité supérieure à la moyenne du secteur soit 55%.
 - ✓ 3 groupes distincts ont été constatés au niveau du secteur :
 - Un premier groupe de « Leaders » composé de 3 banques les «échappés» qui commencent à se détacher en termes de niveau de maturité du reste des banques.
 - Un deuxième groupe composé de 12 banques qui forment le «peloton» ayant un niveau de maturité qui gravite autour de la moyenne du secteur
 - Un troisième groupe composé de 4 banques «suiveurs» qui commencent à prendre du retard en termes de maturité digitale par rapport au reste du secteur.
- **Le 22 juin 2023** : Rapports spécifiques remis à chacune des banques en vue de leur permettre de se situer par rapport au marché national et international.

V-5- Rapprochement Banque - Startups innovantes

Le projet mené en partenariat entre le CBF et la GIZ Tunisie s'inscrit dans le cadre du développement, de l'accompagnement des startups et de la promotion de l'innovation technologique et ce, en vue de les soutenir tenant compte de la créativité, de l'innovation et de l'utilisation des nouvelles technologies pour une plus forte valeur ajoutée et une compétitivité au niveau national et international.

A cet effet, un atelier portant sur « L'Intelligence Artificielle dans la prévention et la détection de fraude dans le milieu Bancaire » a été organisé en février 2023 où une startup a été invitée au CBF pour présenter une solution révolutionnaire basée sur l'IA offrant une nouvelle perspective sur la manière dont la digitalisation peut lutter contre la fraude et rester en avance sur les menaces émergentes, visant à renforcer la sécurité financière, améliorer l'efficacité opérationnelle et favoriser la confiance des clients.

VI- Sécurité informatique

VI-1- Développement des nouveaux services au sein du CERT Bancaire

Les banques ont de tout temps suscité l'avidité et la créativité des escrocs et constitué une cible privilégiée. Avec la transformation numérique, les attaques informatiques contre les institutions financières se sont multipliées.

A la fin de l'année 2022, l'ISO (Organisation internationale de normalisation) et l'IEC (Commission électrotechnique internationale) ont publié la nouvelle version de l'ISO27001 : 2022 avec des nouvelles exigences.

Face à ce phénomène, l'Etat Tunisien a publié le décret-loi n°17 pour l'année 2023 du 11 Mars 2023 portant organisation de la cybersécurité, fixant de nouveaux enjeux et obligations pour le secteur et mettant en relief les risques sur le secteur.

Face aux exigences réglementaires et la criticité des attaques sophistiquées ciblant le secteur bancaire et financier tunisien qui souffre d'une pénurie des ressources humaines qualifiées en cybersécurité, le rôle et la responsabilité du CERT Bancaire ont été renforcés pour couvrir un périmètre aussi critique.

Le recours aux développements des nouveaux services au sein du CERT Bancaire du CBF avec la mutualisation des charges a été le choix des banques et établissements financiers. Il est à noter que 3 banques de la place ont adhéré aux services du CERT Bancaire dans le cadre d'un protocole d'adhésion signé avec le CBF (STB BANK, AMEN BANK et BTK Bank), d'autres banques sont en cours d'adhésion.

Les services qui font l'objet d'une cotisation annuelle, sont :

- SOC (Security operations center)cogéré « Hybride » 24/24 et 7/7
Un modèle hybride où les responsabilités et le champ d'application sont partagés entre la banque et le SOC du CERT Bancaire offrant ainsi une approche sécurisée en matière de détection et de réponse. Une solution efficace en raison de la rapidité de la détection et du temps de réponse.

- Traitement d'incidents
- Threat Intelligence
- Monitoring DNS
- Scan externe
- Anti-phishing
- Veille sur les réseaux sociaux
- Mission de Threat Hunting
- Audit de code source
- Missions de Pentesting

Outre la conformité aux exigences réglementaires et techniques susmentionnées, les services développés et mis à la disposition des adhérents du CERT Bancaire vise à :

- Partage d'expérience sectorielle et d'expertise spécialisée.
- Renforcement du niveau de sécurité de l'adhérant en assurant un service de monitoring continue sur les logs.
- Renforcement du niveau de sécurité de l'adhérant en identifiant et en corigeant les failles de sécurité sur les systèmes exposés en ligne.
- Sensibilisation des équipes pour mieux se protéger contre les cyberattaques.
- Protection des données bancaires (BIN) avec un monitoring sur le DarkWeb.
- Montée en compétences en cybersécurité.

VI- 2- Organisation d'un cyber exercice

Dans le but de tester la réactivité de ses membres, le CERT Bancaire « Tunisian Financial CERT » du CBF a organisé en **mars 2023** un cyber exercice ayant pour thème « Traitement des incidents via des scénarios interactifs ». Cet exercice consiste à mener une investigation digitale axée sur deux attaques ciblant une entreprise, une attaque de type APT et une infection par ransomware.

VI-3- Elaboration d'un référentiel d'audit sécurité

La publication du décret-loi n°17 du 11 mars 2023 portant sur l'organisation de la cybersécurité, ayant exigé un audit annuel et la mise en œuvre de recommandations dans la même année, a exigé la mise en place d'un cadre formel pour l'audit sécurité au sein

des institutions bancaires, des intermédiaires en bourse et des sociétés de leasing en complément du référentiel établi par l'Agence Nationale de Cybersécurité (ANCS) qui est basé uniquement sur l'ISO 27001. Cette démarche se veut un ajout spécifique, sur mesure pour les besoins complexes et évolutifs du contexte financier conjugués à la multitude de normes et de régulations (PCI-DSS, SWIFT-CSP, etc.).

Dans ce contexte, un comité piloté par le CBF et composé des responsables de sécurité des banques et des établissements financiers et un expert en Audit de sécurité de l'Information a élaboré un référentiel d'audit sécurité pour le secteur financier visant à s'aligner sur le cadre global réglementaire tout en répondant de manière spécifique aux besoins sectoriels uniques. Cette double approche permet d'assurer une sécurité des systèmes d'information (SI) à la fois conforme aux normes internationales et adaptée aux réalités opérationnelles du secteur financier.

Les objectifs du référentiel d'audit sécurité pour les systèmes d'information dans le secteur bancaire sont, principalement, les suivants :

- **Maîtrise de la sécurité de l'information** : Ce référentiel vise à aider le secteur financier à mettre en place des mesures de sécurité solides pour protéger les informations sensibles et à renforcer la sécurité globale.
- **Cadre d'audit adapté** : Il propose un cadre d'audit spécifique au secteur bancaire pour évaluer l'efficacité des dispositifs de sécurité, en assurant la conformité aux normes et réglementations.
- **Évaluation de la performance** : En fournissant un cadre d'évaluation uniforme, il permet aux institutions financières de mesurer leur performance en matière de sécurité et d'identifier les domaines nécessitant des améliorations, contribuant ainsi à l'amélioration globale de la sécurité de l'information.

En développant un référentiel avec des objectifs clairement définis, le CBF aide les acteurs du secteur bancaire à renforcer leur posture de sécurité, à mieux se protéger contre les menaces informatiques et à garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données et des services sensibles pour leurs clients.

VII- Education financière

L'Association des parents d'élèves du lycée Louis Pasteur, en présence du CBF et de 3 banques de la place (BTK, QNB, et UIB), a organisé le vendredi **20 janvier 2023** le Forum

des métiers qui constitue une opportunité pour les jeunes de rencontrer des professionnelles et découvrir ainsi en détails le métier bancaire et financier et le parcours qui pourra les y mener.

Dans le même sillage, le mois **d'avril 2023** a connu l'organisation de la première édition du « Global Money Week 2023 » en Tunisie en partenariat entre le CBF et Visa Mastercard. L'objectif étant de sensibiliser les jeunes à l'importance de la gestion financière et à les encourager à développer des compétences financières dès leur jeune âge, par le biais de jeux éducatifs et interactifs. Les participants sont les élèves de la 5^{ième} et 6^{ième} années primaire de l'école primaire Menzah 7 et ce, conformément au programme suivant :

Première journée : Ateliers pédagogiques sur l'éducation financière en classe dédiés à la présentation aux élèves comment épargner, établir un budget, dépenser intelligemment, emprunter, protéger et faire des dons.

Deuxième journée : Visite guidée au musée de la Monnaie de la BCT qui a permis aux élèves de découvrir l'histoire de la monnaie et son évolution à travers le temps et les cultures. Ainsi, les élèves ont pu découvrir une vaste collection de pièces de monnaie, de billets de banque, les techniques de fabrication de la monnaie, de la symbolique associée aux pièces et billets.

Troisième journée : Ateliers et des jeux éducatifs mettant les élèves au défi de répondre à des questions en matière de gestion financière à différents niveaux de difficultés pour progresser sur le terrain et tenter de marquer un but.

VIII- RSE et Développement Durable

VIII-1- Pilier environnemental

VIII-1-1- Crédit d'un Comité permanent RSE

L'année 2023 a été marquée par la création d'un Comité permanent RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) au sein du Conseil Bancaire et Financier à la suite de la réunion interbancaire tenue le **22 septembre 2023**. Composé de représentants des banques et sociétés de leasing, ce comité joue un rôle clé en veillant à ce que le secteur bancaire et financier tunisien progresse de manière responsable et durable, en tenant compte des défis économiques et sociaux actuels. Il contribue ainsi à promouvoir des pratiques éthiques au sein des institutions financières.



Ce comité a pour vocation d'orienter le secteur bancaire et financier vers des pratiques plus responsables, durables et conformes aux attentes des parties prenantes et de la société.

Le comité a élaboré une charte de Responsabilité Sociale des Entreprises qui formalise l'engagement des Institutions Financières (IFs) dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue des domaines du Développement Durable.

L'objet de la charte est de préciser et de définir les attributions, la composition et les règles de fonctionnement du comité permanent RSE qui a pour mission de :

- ✓ Faciliter le dialogue entre les acteurs et rehausser la qualité des services bancaires aux normes et standards internationaux.
- ✓ Intégrer les principes de durabilité, d'éthique et de responsabilité Environnementale et sociale dans la vision et la mission du secteur.
- ✓ Promouvoir la consolidation des initiatives communes d'ordre national, le lobbying positif pour mobiliser les acteurs publics et privés, et la création d'un environnement propice à une économie durable.
- ✓ Assurer le suivi des progrès, la recommandation de changements ou d'améliorations, et la communication des initiatives RSE aux parties prenantes.

Les prochaines étapes :

- ✓ La signature de charte RSE et la définition d'un plan d'action de ce comité.

VIII-1-2- Partenariat Stratégique entre le Conseil Bancaire et Financier et le Cabinet Deloitte pour une Étude Approfondie du Secteur Bancaire et Financier

Dans une démarche proactive et orientée vers l'innovation pour relever les défis actuels, le CBF et le cabinet Deloitte ont signé le **15 décembre 2023** un Mémorandum d'Entente (MOU). Cette collaboration stratégique a pour objectif d'entreprendre une analyse approfondie des tendances et perspectives du secteur bancaire et financier.



L'objectif principal de cette étude est de donner une vue d'ensemble du secteur bancaire et financier et de fournir une vision prospective sur son évolution future au cours des prochaines années.

Les objectifs spécifiques de cette étude sont :

- Réaliser un état des lieux approfondi du secteur Bancaire et financier,
- Identifier les principaux défis et opportunités pour les Institutions financières,
- Evaluer les impacts prévisibles sur les modèles économiques des Banques et des Etablissements Financiers,
- Analyser les tendances et évolutions du secteur bancaire et financier tunisien à l'horizon des prochaines années.

Cette initiative revêt une importance cruciale en tant qu'outil stratégique visant à garantir la durabilité des financements, la pérennité et la compétitivité des institutions financières dans un contexte en constante évolution. L'objectif principal de cette collaboration est d'ajuster les stratégies, d'innover et de répondre de manière proactive aux besoins changeants du marché.

VIII-1-3- Intégration des critères ESG dans le secteur bancaire et financier

La conférence de lancement du Programme IESG Tunisie (Integrated Environment, Social and Governance), de la Société Financière Internationale-Groupe de la Banque Mondiale en collaboration avec le Conseil Bancaire et Financier, a eu lieu le **23 février 2023** à Tunis. Ce Programme intégré ESG, qui est financé par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) de la Confédération Suisse, vise à promouvoir et renforcer les standards et meilleures pratiques ESG dans des secteurs stratégiques en Tunisie, notamment le secteur bancaire et financier, l'industrie agro-alimentaire et le secteur de l'industrie manufacturière.

Le lancement du Programme IESG en Tunisie représente une étape significative vers une finance plus durable, en alignant les investissements sur des pratiques responsables qui favorisent la protection de l'environnement et le bien-être social.



Les trois axes d'intervention de ce programme, dont la durée s'étale du février 2023 au juin 2026, sont les suivantes :

Composante I : Améliorer le cadre réglementaire en matière d'ESG et renforcer les capacités institutionnelles des régulateurs,

Composante II : Renforcer les capacités des partenaires et intermédiaires de marché en Tunisie afin de développer l'offre locale en matière de conseil, formations et services ESG,

Composante III : Accompagner les entreprises dans leurs efforts d'amélioration des pratiques ESG.

La coopération avec le CBF est à travers la deuxième composante de ce programme qui se traduit par l'organisation des actions de formations à nos Banques et Etablissements Financiers en matière de gouvernance bancaire, la gestion des risques E&S (Environnementaux et Sociaux), du reporting ESG, les risques climatiques, la gouvernance climatique, divulgation...etc.



Le CBF a participé à la deuxième table ronde de cette journée, centrée sur le facteur de création de valeur dans le secteur bancaire et financier, notamment l'importance des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) pour les institutions financières et le rôle crucial du CBF dans le projet ESG pour ses membres. Plusieurs aspects clés ont été abordé, tels que l'adoption des risques environnementaux et sociaux, le soutien aux banques dans l'intégration de ces critères, la mesure et l'évaluation des risques par le secteur, ainsi que le choix du référentiel de reporting le plus approprié. Cette table ronde a permis de souligner l'engagement du CBF envers la durabilité et la responsabilité sociale, tout en renforçant les pratiques ESG au sein du secteur bancaire et financier.

VIII-1-4- Programme d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la CDN en Tunisie

Le renforcement de capacités des institutions financières par des actions de formations

Le changement climatique, en tant que risque majeur pour l'économie et le secteur bancaire et financier, menace la stabilité financière globale. Dans le contexte du programme "d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la CDN en Tunisie", les

institutions financières ont bénéficié des formations visant à les sensibiliser aux enjeux climatiques et à les aider à s'adapter à une économie sobre en carbone.

Ces formations ont permis :

- Une meilleure compréhension des risques climatiques et des stratégies pour les gérer, afin de réduire l'exposition financière.
- L'intégration des critères ESG dans la gestion des risques, favorisant ainsi une gestion plus responsable.
- La conformité aux réglementations de durabilité et de transparence, notamment en matière de divulgation des informations liées au climat.
- L'intégration de la durabilité dans les activités bancaires, encourageant des investissements plus responsables et une gestion des actifs prenant en compte les risques climatiques.
- L'identification de nouvelles opportunités d'affaires liées à la transition énergétique, telles que le financement de projets d'énergies renouvelables (ER) & d'efficacité énergétique (EE).
- L'alignement des activités bancaires avec les objectifs de la CDN, soutenant ainsi les initiatives nationales liées à l'environnement.
- L'amélioration de la réputation et de l'image de marque des institutions financières grâce à leur engagement dans des pratiques financières durables.
- C'est grâce à la montée en compétences à travers ce programme et d'autres actions menées conjointement avec le ministère de l'Environnement et l'Agence Nationale pour la Maitrise de l'Energie (ANME) que les institutions financières ont développé des produits verts, d'EE, ER, bâtiments écologiques.

Résultats du programme :

Les résultats de ce programme sont les suivants :

- Engagement des Institutions Financières : 25 institutions financières ont pris part aux ateliers de formation organisés dans le cadre du programme.
- Bénéficiaires de la Formation : Parmi les 204 personnes ayant bénéficié de cet accompagnement, 115 sont des professionnels du secteur bancaire et financier, représentant ainsi 56,4% des participants.

- Participation Féminine : Le programme a enregistré un taux de participation des femmes dans le secteur bancaire et financier de 53,9%, soulignant un engagement notable vers l'inclusion et la diversité dans les formations proposées.

Ces résultats illustrent l'impact positif du programme sur le renforcement des capacités des institutions financières, en mettant particulièrement l'accent sur l'intégration des risques climatiques dans leurs pratiques.

Etablissement d'un guide pédagogique :

En plus des actions de formation organisées dans le cadre de ce programme de soutien aux institutions financières, le guide pédagogique sur l'intégration des risques climatiques dans les portefeuilles financiers, présenté lors de la cérémonie de clôture du programme **le 19 décembre 2023**, représente un résultat concret et significatif de cette collaboration.

La mission avec le CBF a porté sur :

- ✓ Une étude de cas visant à élaborer une feuille de route pour une contribution opérationnelle à la mise en œuvre de la CDN,
- ✓ Le lancement d'une enquête auprès des institutions financières,
- ✓ L'élaboration d'un guide pédagogique sur l'intégration des risques climatiques dans les portefeuilles des projets des institutions financières.



L'objectif du guide est de proposer une feuille de route détaillée pour l'intégration efficace des risques climatiques dans les portefeuilles des institutions financières. Il fournit des directives claires et pratiques pour aider ces institutions à évaluer, comprendre et gérer les risques liés au climat. En renforçant leur capacité à anticiper et à répondre aux défis climatiques, ce guide contribuera à accroître la résilience des institutions financières tout en soutenant leur engagement envers une gestion responsable et durable.

VIII-1-5- Renforcement des capacités et élaboration d'une feuille de route pour l'utilisation des obligations vertes en Tunisie

Afin de promouvoir le développement du marché des obligations vertes et vu l'importance de son rôle dans le financement des projets d'infrastructures durables permettant de répondre aux objectifs de développement durable de la Tunisie, une série d'ateliers de renforcement des capacités et l'élaboration d'une feuille de route pour l'utilisation des obligations vertes en Tunisie ont été coorganisés en 2023.

Ces initiatives ont été menées par le ministère de l'Environnement, l'Agence Nationale pour la Maîtrise de et le Conseil Bancaire et Financier, avec l'appui de la GIZ-Tunisie.

Ces ateliers s'inscrivent dans le cadre des projets « Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC en Tunisie_ NDC-IKI» ainsi que «Global Carbon Market_ GCM» qui sont financés respectivement par le Ministère fédéral de l'Economie et de la Protection du Climat (BMWK) et le Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMUV). Ces projets sont exécutés par le ministère de l'Environnement et l'ANME et en collaboration avec la GIZ Tunisie.

Les objectifs de ces projets consistent à renforcer les capacités institutionnelles des partenaires en matière de politiques climatiques nationales d'atténuation et de vulgariser les instruments innovants de la finance climatique afin de pouvoir saisir les opportunités de financement sur le court et moyen termes.



Les ateliers tenus **en Mars, Mai et Septembre 2023** ont abouti à une série des Recommandations dont notamment :

1. Identifier et mettre sur place un pool de « champions nationaux » pour la conception et la mise en œuvre de mesures de développement du marché pour un déploiement accru des bandes vertes,
2. Développer un pool d'émetteurs parmi les banques commerciales et les entreprises emprunteuses ;
3. Aider les émetteurs dans le secteur bancaire et le milieu corporatif à identifier et développer des pipelines de projets qualifiés et éligibles aux Green Bonds dans leurs Portefeuilles actuels ;
4. Inciter les banques commerciales à développer des portefeuilles de projets éligibles et bancables pour les obligations vertes ;
5. Introduire des mesures spécifiques pour atténuer le risque d'investisseur ;
6. Les implications stratégiques des partenaires de développement internationaux sont indispensables pour un déploiement plus actif des obligations vertes en Tunisie ;
7. Renforcer l'expertise des régulateurs et la bourse en matière de financement climatique, ainsi que des obligations vertes, afin qu'ils puissent jouer un rôle de leadership ;
8. Instaurer des mesures incitatives (par ex: subvention des coûts, assistance techniques) ;
9. Encourager le développement d'un environnement favorable aux obligations vertes ;

10. Recommandations sur les secteurs qui devraient être ciblés et éligibles en Tunisie ;
11. Pour favoriser la croissance d'un marché des obligations vertes durable et percutant en Tunisie, des actions plus ponctuelles sont recommandées :
 - Établir un cadre clair et transparent pour l'émission et l'utilisation des obligations vertes, décrivant les types de projets qui seront éligibles au financement et les critères de détermination de leur impact environnemental.
 - Mettre en place un système de suivi et de reporting robuste pour s'assurer que les projets financés par les obligations vertes atteignent leurs objectifs et offrent une transparence aux investisseurs.
 - Favoriser la participation d'un groupe diversifié d'investisseurs, tant nationaux qu'internationaux, afin d'accroître la liquidité et la stabilité du marché.
 - Développer une stratégie globale pour sensibiliser les secteurs public et privé aux avantages de l'investissement dans les obligations vertes, afin d'augmenter la demande pour ces obligations.

VIII-1-6- Mise en œuvre de la stratégie nationale de la transition énergétique à travers la coopération entre l'ANME et le CBF

Une séance de travail, tenue **le 17 octobre 2023**, a été consacrée à l'échange sur les voies de coopération entre le Conseil Bancaire et Financier et l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie pour accélérer davantage le rôle du secteur bancaire et financier dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de transition énergétique.

Un plan d'action conjoint a émergé de cette session, qui comprenant les axes suivants :

- Elaboration d'un guide sur les mécanismes, produits et solutions de financement soutenus par le Fonds de Transition Énergétique, les banques et les institutions financières, et leur intégration dans une plateforme numérique.
- Organisation de séminaires et d'ateliers régionaux de sensibilisation et d'information pour présenter ces solutions de financement et assurer un accompagnement de proximité,
- Lancement de la nouvelle initiative « Green Banking Initiative », qui a pour objectif de réduire l'empreinte carbone des institutions financières. Cette initiative inclut

la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique, l'utilisation de sources d'énergie renouvelable pour une partie des besoins énergétiques, et le développement d'un système numérique. Ce système numérique permettra d'évaluer l'empreinte carbone des activités bancaires et financières, offrant ainsi aux institutions les outils nécessaires pour mesurer et analyser leur impact environnemental.



Il a été convenu d'inclure ce plan d'action dans un accord de coopération entre les deux institutions concernées qui sera signé en début de l'année prochaine. Cet accord renforcera la collaboration entre les différentes parties prenantes pour atteindre des objectifs environnementaux durables et promouvoir le rôle du secteur bancaire et financier tunisien dans la transition vers une économie verte.

VIII-1-7- Opérationnalisation du Fonds de Transition Energétique « FTE »

L'opérationnalisation du Fonds de Transition Énergétique (FTE) a été discutée lors des réunions importantes aux mois de **mai et juillet 2023** au Conseil Bancaire et Financier. Ces réunions ont permis de débattre et de valider des articles du projet de la convention sur la gestion des dotations remboursables, des crédits et des participations en capital alloués par ce fonds. Elles se sont tenues en présence de hauts cadres et de représentants du ministère des Finances, de l'ANME, de la Banque Centrale de Tunisie, ainsi que des banques.



Les prochaines étapes :

- La création d'un compte auprès de la Banque Centrale de Tunisie,
- Les banques intéressées à bénéficier de ce fonds sont invitées à signer la convention avec le ministère des Finances.



VIII-1-8- Charte d'engagement volontaire de préservation de la Biodiversité

Conscient des défis environnementaux mondiaux, le Conseil Bancaire et Financier s'est engagé depuis l'année 2022 à intégrer la protection de la biodiversité dans ses pratiques et stratégies de financement responsable en signant, avec le WWF en novembre de la même année, la charte d'engagement volontaire de préservation de la Biodiversité en intégrant les risques climatiques et les risques de l'effondrement de la biodiversité dans la politique de financement des institutions financières.

Cet engagement s'est traduit par des actions concrètes organisées en 2023 visant à préserver les espaces naturels, diminuer la pollution et lutter contre le changement

climatique, tout en soutenant des projets et des initiatives ayant un impact positif sur la biodiversité.

Le projet BIODEV2030, dans lequel le CBF joue un rôle essentiel en sa qualité d'intervenant clé et l'un des membres du copil représentant les institutions financières dans le cadre de ce programme, préconise la réalisation des objectifs suivants :

- Réduire les menaces pesant sur la biodiversité,
- Assurer une utilisation durable des ressources naturelles,
- Promouvoir des solutions intégrées pour la conservation et la restauration des écosystèmes.

La réalisation de ces objectifs nécessite une coopération à tous les niveaux, impliquant les gouvernements, les communautés locales, les entreprises et les institutions financières. Pour ce faire, la collaboration entre les différents acteurs, y compris le secteur privé et les ONG, est essentielle au succès de la mise en œuvre du cadre.

VIII-1-9- Mainstreaming et mise en œuvre du cadre mondial biodiversité de Kunming-Montréal : partage d'expériences du projet BIODEV2030 »

Le Conseil Bancaire et Financier a pris part à la conférence, organisée par l'Agence Française de Développement (AFD) le mercredi **22 mars 2023**, intitulée « Mainstreaming et mise en œuvre du cadre mondial biodiversité de Kunming-Montréal : partage d'expériences du projet BIODEV2030 ».

L'événement, qui était une occasion de retours d'expérience et de témoignages des différents acteurs et parties prenantes dans les 16 pays, a permis d'identifier les difficultés rencontrées et les leviers activés dans la mise en œuvre dudit projet. Ces pays pilotes du projet se sont notamment appuyés sur des plateformes de dialogue multi-acteurs pour amener les acteurs du privé à s'engager à changer de pratiques.

Le CBF a été l'un des intervenants partageant des témoignages sur les avantages de la méthode BIODEV2030. Le CBF est le premier acteur financier à s'être engagé volontairement à intégrer la biodiversité dans l'évaluation des risques et à l'incorporer dans les politiques de crédit et d'investissement des institutions financières. Cet engagement contribuera à la mise en œuvre du cadre mondial pour la biodiversité.

Cet évènement a été l'occasion pour le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et l'AFD de renouveler leur soutien politique et financier au projet BIODEV2030, en

annonçant une seconde phase du projet. Cette nouvelle phase se focalisera la traduction des engagements volontaires sectoriels en projets pilotes et l'intégration de la biodiversité dans les politiques publiques.



VIII-1-10- Intervention et participation sectorielles à l'Atelier régional de présentation du plan stratégique pour la période 2023-2027

Le Conseil Bancaire et Financier accompagné de ses membres, ont pris part à l'Atelier de lancement de la stratégie du Fonds mondial pour la nature 2023-2027, organisé par le Fonds Mondial pour la Nature WWF-NA, le jeudi **11 mai 2023** à Tunis. Un évènement qui a enregistré la participation de la ministre de l'Environnement, Mme Leila Chikhaoui, des représentants de la délégation de l'Union Européenne en Tunisie, de WWF, de l'IUCN, de l'AFD, des banquiers, des organisations nationales, régionales et internationales.

Le CBF est intervenu au Panel de discussion « Travailler ensemble pour appuyer la région Afrique du Nord à atteindre les objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité et du climat à l'horizon 2030 - défis et opportunités Comment renforcer notre action en faveur de la biodiversité et du climat en Afrique du Nord ? ».

Lors de cette rencontre régionale, le Conseil Bancaire et Financier a mis en avant l'engagement du secteur bancaire et financier à intégrer les enjeux environnementaux et de biodiversité dans ses activités, renforcé par la signature de la charte Biodiversité avec le WWF en novembre 2022.



La mobilisation de tous les acteurs dans la protection de la santé, de la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique et l'atténuation des effets du changement climatique, est essentielle pour la réalisation des objectifs visés. Il s'agit aussi d'investir dans les données et l'analyse en créant une base de données sur la biodiversité, de cartographier les risques pour identifier les zones à préserver et intégrer des indicateurs de biodiversité dans le système de performance ESG.

VIII-1-11- Participation au premier colloque national sur les enjeux de la lutte contre la pollution plastique en Tunisie et les perspectives de recyclage

Le Conseil Bancaire et Financier a participé au premier colloque national sur les enjeux de la lutte contre la pollution plastique en Tunisie et perspectives de recyclage, organisé le **13 juin 2023** à Tunis par son partenaire le WWF Afrique du Nord en partenariat avec la Chambre de Commerce Tuniso-Suédoise "STHK", le Ministère de l'Environnement-Tunisie et l'Ambassade de Suède en Tunisie.

L'objectif de ce colloque est d'appuyer le gouvernement tunisien au niveau de la mise en œuvre de sa stratégie nationale pour la lutte contre la pollution plastique et à réduire son impact négatif sur la biodiversité avec une approche participative qui engage toutes les parties prenantes.

Le colloque fut l'occasion de rassembler toutes les parties prenantes : les secteurs public et privé, les instituts académiques et de recherche, la société civile, des experts suédois, les organisations et les médias, afin d'échanger les expertises dans la gestion des déchets et la lutte contre la pollution plastique à travers des approches innovantes.

VIII-1-12- Participation à la réunion d'échange sur le nouveau Fonds Islamique pour le Climat et le Développement (IFCD)

Une réunion d'échange sur le Fonds Islamique pour le Climat et le Développement (IFCD) s'est tenue le **16 Juin 2023** au CBF, en présence du Dr. Adnan AZIZ, Directeur du Centre d'Excellence en Finance Islamique aux Émirats Arabes Unis (AU CEIF), des représentants du Fonds Mondial pour la Nature (WWF-NA) et des hauts cadres du secteur bancaire et financier. L'objectif de cette réunion était de présenter le nouveau Fonds Islamique pour le Climat et le Développement (IFCD), ainsi que de rencontrer des partenaires clés en Tunisie, tels que le CBF et les institutions financières, afin de discuter et échanger sur ce Fonds.



L'objectif principal de ce fonds est d'aider la communauté financière à investir dans des projets liés au climat et à la nature et, plus important encore, de servir de catalyseur pour mobiliser les capitaux de la Finance islamique à l'échelle mondiale en faveur de la nature et de l'action climatique. Toutefois, les fournisseurs de financement conventionnels pourront également y participer.

VIII-1-13- Renforcement de capacités : SUNREF : Dynamique de la finance verte dans les régions

Dans le cadre du programme SUNREF (Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance), soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union Européenne (UE) et coordonné par Expertise France, des sessions de formation

régionales ont été organisées pour les responsables des centres d'affaires. En plus des formations précédemment tenues en novembre 2022 à Sousse et Sfax, de nouvelles sessions ont eu lieu **à Nabeul les 5 et 6 janvier 2023**, ainsi qu'à **Bizerte les 11 et 12 janvier 2023**. En partenariat avec le Conseil Bancaire et Financier, ces formations ont été cruciales pour renforcer les capacités des acteurs du secteur dans la gestion durable des ressources naturelles et de l'énergie.



VIII-1-14- Travail décent pour une transition juste et "Entreprise Inclusive"

Le Conseil Bancaire et Financier a pris part, en **Novembre 2023**, aux formations interactives "Un travail décent pour une transition juste" et "Entreprise Inclusive", organisées par la Green Tec Capital Africa Foundation et SCIO Network. Ces formations, soutenues par l'Initiative Spéciale du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ) sous la bannière "Invest for Jobs", visent à stimuler les entreprises tout en promouvant l'égalité entre les hommes et les femmes, en ciblant spécifiquement les institutions des pays tels que la Côte d'Ivoire, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Maroc, le Rwanda, le Sénégal et la Tunisie.

Le CBF a participé activement à ces formations, démontrant son engagement envers des pratiques de travail équitables et inclusives. Cette participation s'inscrit dans le cadre des efforts du CBF pour promouvoir le développement durable et l'égalité des chances dans le secteur bancaire et financier tunisien. Ces formations représentent une étape importante dans la promotion d'un environnement de travail plus juste et inclusif dans plusieurs pays africains.

VIII-2- Pilier social

VIII-2-1- Signature d'une convention cadre de partenariat avec le croissant rouge Tunisien « CRT »

En 2023, une réunion de travail a été organisée pour explorer les opportunités de collaboration entre les deux institutions. Cette rencontre vise à développer des initiatives pour répondre aux besoins humanitaires urgents, renforcer la résilience des communautés et promouvoir la solidarité et la coopération entre les individus. Parmi les actions envisagées figuraient les aides pendant le mois de Ramadan, le soutien à la rentrée scolaire, et la gestion de banque alimentaire pour lutter contre la précarité alimentaire.

Le Conseil Bancaire et Financier et le Croissant Rouge Tunisien (CRT) ont signé **le 3 novembre 2023** une convention cadre de partenariat pour formaliser leur collaboration dans le cadre de l'aide humanitaire y compris celle destinée à Gaza. Cette initiative vise à mobiliser des ressources financières pour soutenir les populations touchées par le conflit.

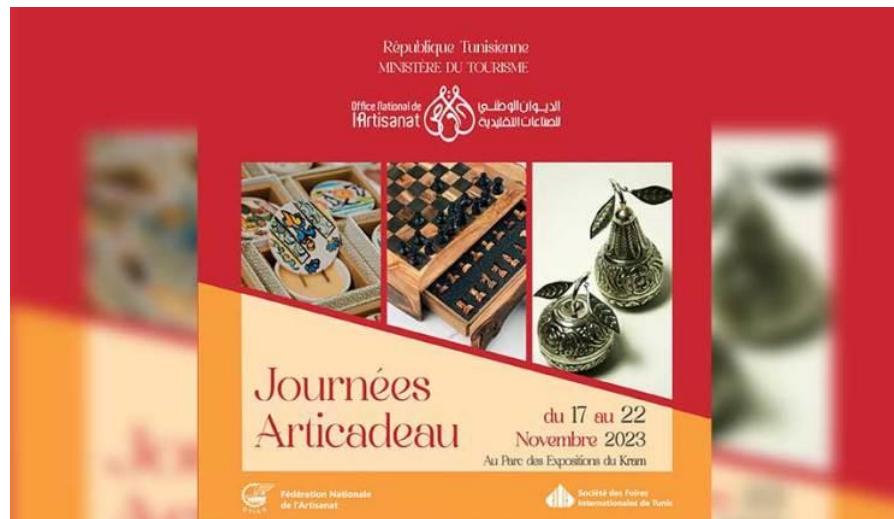
La convention a pour but de coordonner les efforts de collecte de fonds et de distribution d'aide humanitaire au peuple palestinien, en réponse à la crise. Cette collaboration entre le CBF et le CRT souligne l'engagement du secteur bancaire et financier tunisien à soutenir des causes humanitaires et à répondre aux besoins urgents des populations en détresse à Gaza.

Les banques tunisiennes se sont engagées à faciliter les dons à travers divers moyens, tels que des virements bancaires, des dépôts en espèces, et des contributions via des terminaux de paiement électronique.

VIII-2-2- Promotion de l'artisanat

Le Conseil Bancaire et Financier a participé activement au salon « Articadeau », organisé par l'Office National de l'Artisanat en partenariat avec la Fédération Nationale de l'Artisanat et la Société des Foires Internationales de Tunis **du 17 au 22 novembre 2023** à Tunis. Cette initiative qui s'inscrit dans la continuité des actions du CBF visant à promouvoir le développement économique et social en Tunisie, conformément aux Objectifs de Développement Durable, vise à encourager les institutions financières à jouer

un rôle essentiel dans le renforcement de l'économie locale en valorisant l'artisanat tunisien et en stimulant les activités des artisans.



VIII-2-3- Promotion de la diversité des genres

Gender Diversity Training:

Le CBF a participé activement au programme de formation spécialisé "Gender Diversity Training" lancé par la GIZ en 2023. Sept Institutions financières ont participé au programme de **formation de 6 jours** (BTE, Attijari Bank, STB, BT, Hannibal Lease, TLF et Attijari Leasing).

Dans le cadre de ce programme, des banques (la BT et la BTE) ont relevé le défi avec succès et bénéficieront cette année d'un accompagnement spécifique pour mettre en œuvre les mesures identifiées et renforcer ainsi leur engagement en faveur de l'égalité des genres.

Les objectifs de ce programme consistent à :

- Promouvoir le droit des femmes tunisiennes à la promotion professionnelle et garantir leurs accès aux postes de responsabilités dans les entreprises sur le même pied d'égalité avec leurs collègues de sexe masculin.
- Sensibiliser les dirigeants et les responsables RH aux avantages économiques de la diversité des genres en milieu de travail (innovation, émulation, etc.).

- Former les chefs d'équipes et les responsables RH à l'approche Genre selon une méthodologie structurée développée par la GIZ.
- Motiver et autonomiser les acteurs de la communauté d'affaires privée à concevoir et à mettre en œuvre des initiatives permettant de renforcer la diversité des genres en milieu de travail.
- Mettre en avant des modèles de réussite sur la mise en œuvre d'initiatives de diversité des genres au sein des entreprises privées.

RENEW MENA

Le Conseil Bancaire et Financier a pris part à la première conférence régionale du Réseau Régional pour les Femmes dans l'Énergie au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (RENEW MENA), lancée par la Banque Mondiale en juin 2022. Cette conférence, tenue **en juin 2023**, a mis en lumière les initiatives visant à promouvoir la participation et le statut des femmes dans le secteur de l'énergie dans la région MENA, malgré les défis persistants. RENEW MENA cherche à soutenir directement les entrepreneures et les autres femmes actives dans le marché des énergies propres au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.



Cette initiative se concentre sur trois piliers :

- La transition de l'éducation STIM (Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques) vers le travail,
- Le recrutement, la rétention et la promotion des femmes,
- L'entrepreneuriat et l'inclusion financière, avec un accent sur les énergies renouvelables et les nouvelles technologies.

RENEW-MENA vise à renforcer la participation et le statut des femmes dans le secteur de l'énergie à travers la région MENA. L'initiative cherche également à collaborer avec des réseaux similaires dans d'autres régions pour atteindre ses objectifs communs. Elle s'engage activement avec les services publics, le secteur privé, les partenaires de développement, les universités et les organisations communautaires. En outre, RENEW-MENA fournit un soutien direct aux opérations et à l'engagement des clients, tout en mettant l'accent sur le renforcement des capacités.

❖ Women Business Forum :

L'édition 2023 du Women Business Forum, co-organisée par l'Union pour la Méditerranée (UpM) et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), a eu lieu du **10 au 12 octobre 2023** à Tunis pour célébrer les résultats du projet de l'UpM « Promouvoir l'autonomisation des femmes pour un développement industriel inclusif et durable dans la région MENA – PWE » soutenu par l'ONUDI et son projet pilote en Tunisie visant à stimuler l'accès au marché des femmes entrepreneures dans la chaîne de valeur de produits cosmétiques bios.

Cette édition du Women Business Forum a abordé la question du rôle central des femmes entrepreneures de la région MENA dans le contexte des transformations industrielles et numériques émergentes.



Le Women Business Forum a mis l'accent sur le thème « Les femmes dans l'industrie et l'innovation », en reconnaissant les enjeux majeurs liés à la quatrième révolution industrielle. Cette transformation industrielle ouvre de nouvelles opportunités tout en posant des défis spécifiques pour les femmes entrepreneures de la région MENA, qui demeurent encore largement concentrées dans le secteur des services.

L'événement a réuni des participants de haut niveau, dont des représentants du gouvernement tunisien, des bailleurs de fonds internationaux, une délégation de l'UE en Tunisie, ainsi que diverses parties prenantes régionales et nationales.

Le Conseil Bancaire et Financier a également pris part aux discussions. En tout, 150 personnes étaient présentes sur place à Tunis, tandis qu'une centaine d'invités ont suivi les débats en ligne. L'événement a également vu la participation de femmes entrepreneures de toute la région MENA.

L'événement a mis en avant la collaboration et l'autonomisation, avec une session multipartite réunissant décideurs politiques, associations de femmes d'affaires et entrepreneurs. Ils ont échangé sur les défis des femmes entrepreneures dans l'industrie et l'innovation, tout en explorant comment l'Industrie 4.0 peut soutenir leur inclusion économique dans la région MENA.

Les discussions ont porté sur les modèles et les bonnes pratiques visant à inciter les femmes à exercer des fonctions de leadership dans des domaines innovants tels que l'IA, l'énergie, l'économie circulaire, les TIC et la numérisation.

➡ Réseau des femmes de l'hydrogène vert en Tunisie :

👉 La création du réseau et renforcement des capacités :



Le réseau des femmes de l'hydrogène vert a été lancé dans le cadre du projet « Hydrogène vert au service d'une croissance durable et une économie décarbonisée en Tunisie

(H2Vert.TUN) » mandaté par le Ministère Fédéral pour la Coopération Economique et le Développement et mis en œuvre par la GIZ, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie.



Un atelier d'une semaine s'est tenu en Tunisie **en janvier - février 2023**. Cet atelier a servi de point de départ pour la mise en réseau et a permis d'initier des contacts significatifs. Cette initiative relative au « lancement du premier Réseau des Femmes de l'Hydrogène Vert » témoigne du pouvoir de la collaboration et de la détermination des femmes qui œuvrent pour un changement positif dans le domaine de la transition énergétique et le développement durable.

Le Conseil Bancaire et Financier, membre de ce réseau, y représente le secteur bancaire et financier, jouant un rôle clé dans le soutien au financement des initiatives liées à l'hydrogène vert.



En 2023, plusieurs ateliers de renforcement des capacités ont été organisés pour des femmes qui travaillent dans le secteur de l'hydrogène vert, afin d'approfondir leurs connaissances techniques.

👉 **Mission d'échange en Bavière :**

Dans le cadre des activités du projet « Mise en place d'un hub Tuniso-bavarois de technologies et d'innovation pour l'hydrogène vert », mandaté par l'Etat Fédéré de la Bavière, mis en œuvre par la Giz Tunisie conjointement avec le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie et complémentaire au projet « l'hydrogène vert pour une croissance durable et une économie décarbonisée en Tunisie(H2vert.TUN)», une mission d'échange en Bavière portant sur la promotion de l'échange entre les femmes tunisiennes et bavaroises.



Le Conseil Bancaire et Financier a pris part à cette mission, contribuant avec les participantes tunisiennes à renforcer la collaboration entre les deux régions. Ce projet vise à établir un réseau international autour de l'hydrogène vert.



Le voyage d'échange à Augsburg a été une réussite et a jeté les bases pour la mise en place d'un Hub Tuniso-Bavarois de technologies et d'innovation pour l'hydrogène vert. En favorisant la coopération et l'autonomisation des femmes, ce projet contribue à la transition énergétique en Tunisie et au développement d'une économie durable.



Women Energize Women & « Tunisian Female Energy Conference for the MENA Region”:

Une délégation tunisienne, dont fait partie le Conseil Bancaire et Financier, a participé à des événements clés, notamment la conférence “Women Energize Women (WEW)” tenue à Munich **le 15 juin 2023**, qui a réuni des femmes leaders du secteur de l'énergie pour discuter des défis et des opportunités liés à leur participation dans ce domaine, tout en promouvant leur autonomisation et leur rôle dans la transition énergétique.



Parallèlement, un side-event intitulé “Tunisian Female Energy Conference for the MENA Region” a mis en lumière les contributions des femmes tunisiennes dans le secteur énergétique et a permis d'échanger sur les stratégies visant à renforcer leur rôle dans la

région MENA. Ces initiatives s'inscrivent dans une dynamique plus large visant à promouvoir la diversité de genre et à renforcer la participation économique des femmes dans le secteur de l'énergie, notamment dans le contexte de la transition vers des énergies renouvelables.

Tenu le 16 juin 2023 à Munich, l'événement, a porté sur deux thématiques clés :

- Financement vert et capital humain au service de la transition énergétique dans la région MENA ;
- Initiatives de promotion des talents féminins en Tunisie en faveur d'une transition énergétique juste, inclusive et durable.



VIII-2-4- Appui aux Efforts du Ministère de l'Éducation pour un Environnement Scolaire Optimal

Dans le cadre de la convention cadre de coopération et de partenariat signée entre le Conseil Bancaire et Financier et le Ministère de l'Education, qui permet de soutenir les efforts du ministère pour la réhabilitation des infrastructures des établissements scolaires et la promotion de la culture financière dans les établissements scolaires, le Conseil Bancaire et Financier a poursuivi le soutien des actions afférentes à l'accompagnement dans l'entretien et l'embellissement des établissements scolaires et l'amélioration du transports scolaire rural et ce, dans une démarche commune du secteur bancaire et financier pour lutter contre le décrochage scolaire.

